

ProfilSup

RÉUSSIR LES ÉPREUVES D'ALLEMAND

**CONCOURS DE LA BCE
ET DES IEP**

- *Classes préparatoires aux écoles de commerce*
- *Conforme aux nouvelles épreuves ELVI*
- *8 sujets intégralement détaillés et corrigés*
- *Méthodologie et grammaire pour l'expression écrite*

Timothé Casoni
Andreas Girbig



ProfilSup

Collection dirigée par Alain-Louis Robert

Réussir les épreuves d'allemand Concours de la BCE et des IEP

**Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes,
Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg
et Toulouse**

Timothé CASONI, Andreas GIRBIG



Collection « ProfilSup »

Retrouvez tous les titres de la collection sur
www.editions-ellipses.fr



Conception graphique couverture : Éric VIGIER
Conception graphique intérieure : Charline PINTO
Mise en pages : Nord Compo

ISBN : 9782340-121034

Dépôt légal : septembre 2026

©Ellipses Édition Marketing S.A.
8/10 rue la Quintinie 75015 Paris



Le Code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.editions-ellipses.fr

Avant-propos

« Tout objectif sans plan n'est qu'un souhait. »

Antoine de Saint-Exupéry

„Wenn du es versäumst zu planen, planst du zu scheitern.“

Benjamin Franklin

Pour mieux vivre et s'adapter aux changements, il faut être accompagné et instruit. Cela vaut pour les changements sociaux, les modifications des processus dans le monde du travail, dans la vie quotidienne, dans l'éducation. Tout changement a plus de chances d'aboutir à une réussite s'il est bien anticipé, préparé et accompagné. C'est pourquoi il est judicieux de donner à cet accompagnement un caractère pédagogique.

Cet ouvrage a pour vocation d'accompagner les étudiants et les enseignants dans la préparation au format actuel de l'épreuve écrite de langues de la banque ELVi. Il propose également des conseils aux étudiants qui souhaitent se préparer à d'autres concours d'admission. Nous élargissons ainsi notre horizon et essayons également de nous adresser à d'autres étudiants en leur fournissant du matériel pour les aider à se préparer.

Depuis l'introduction du nouveau format de la banque ELVi, de nombreuses questions ont été posées. Or, des réponses satisfaisantes n'ont pas encore été apportées. Cela concerne les attentes, les exigences, la méthodologie, la rédaction et d'autres éléments du concours écrit.

Notre objectif est de répondre à ces interrogations et de fournir aux étudiants comme aux enseignants des repères méthodologiques, linguistiques et civilisationnels pour préparer efficacement les épreuves écrites de la BCE. Ce livre a pour but de répondre aux questions ouvertes et de donner des repères pour la préparation.

Les étudiants y trouveront des dossiers d'entraînement accompagnés de corrigés détaillés, qu'ils pourront confronter à leurs propres productions.

Nous tenons à remercier Alain-Louis Robert, directeur de la collection « ProfilSup », pour son accompagnement tout au long de la rédaction de cet ouvrage.

Afin d'éviter toute ambiguïté, nous précisons ci-dessous le sens de certains termes employés dans cet ouvrage.

- « candidats » : « candidats et candidates »
- « étudiants » : « étudiants et étudiantes »
- « question 1 » ou « synthèse » : résumé analytique comparatif
- « question 2 » ou « essai » : essai argumenté
- « question 3 » ou « thème » : épreuve de thème

Pour la partie grammaire, nous adopterons une nomenclature comme suit :

- Une proposition principale ou indépendante P sera exprimée sous la forme :
 $P : X_1 V_2 X_3 X_4 \dots X_n [V_{fin}]$.
- Une proposition subordonnée P sera exprimée sous la forme :
 $P : X_1 X_2 X_3 X_4 \dots X_n [V_{fin}] V_{fin}$.
 X_1, X_2, X_3, X_4 correspondent aux constituants d'un énoncé.
 X, Y et Z sont également des constituants quelconques.
 $[V_{fin}]$ correspond au verbe non conjugué ou bien à la partie verbale non conjuguée.
 V_2 ou V_{fin} correspondent au verbe conjugué ou à la partie personnelle du verbe.

Pour clarifier cela, voici quelques exemples.

Dans la proposition : „Ich möchte heute zur Schule gehen“, „Ich“ correspond au X_1 , „möchte“ au V_2 , „heute“ au X_3 , „zur Schule“ au X_4 , „gehen“ au $[V_{fin}]$.

Dans la proposition : „weil ich meine Deutschklasse sehen möchte“, „weil“ correspond à X_1 , „ich“ à X_2 , „meine Deutschklasse“ à X_3 , „sehen“ à $[V_{fin}]$ et „möchte“ à V_{fin} .

Enfin, lorsque nous évoquons « les candidats », nous nous référons la plupart du temps aux candidats de la BCE qui passent l'allemand en LVB. Nous invitons les autres candidats à adapter nos conseils et nos consignes aux caractéristiques des épreuves qu'ils présentent. Dresser un distingo précis en fonction de toutes les situations possibles nous aurait coûté trop de temps et aurait sans doute entravé l'intelligibilité de notre ouvrage. Que ces candidats reçoivent nos excuses pour la confusion que cela pourrait générer en eux.

I. Présentation de l'ouvrage

Cet ouvrage a pour objectif d'aider et d'accompagner les candidats dans leur préparation aux épreuves d'allemand de la banque ELVi. Il s'adresse à l'ensemble des candidats de la BCE, quels que soient leur profil et leur parcours, afin que chacun puisse y trouver un outil adapté à sa préparation.

Nous, les auteurs, souhaitons mettre à profit l'expérience que nous avons acquise dans la préparation des étudiants aux concours, dans la conception de dossiers, dans la correction d'épreuves d'examen et dans la collaboration avec les enseignants de classes préparatoires, afin de proposer une aide. Partant des problèmes que rencontrent régulièrement les candidats et des questions qui reviennent sans cesse, nous tenterons ici d'apporter des réponses à ces problèmes et questions, et de proposer une collection de documents susceptibles d'aider les étudiants et les enseignants.

Le présent ouvrage ne prétend bien sûr pas être exhaustif et ne promet pas non plus un taux de réussite de 99 %. Ce que nous proposons, c'est un recueil de réponses tirées de l'expérience acquise dans tous les domaines du concours.

Nous présenterons tout d'abord le format actuel du concours et le remplacerons dans son contexte évolutif. Cela permettra de mieux comprendre et contextualiser sa forme actuelle et les tâches qui y sont associées. Ce chapitre abordera également la question de la forme des corrections, de l'évaluation et du caractère particulier de cet examen. L'objectif est ainsi de donner un aperçu du concours de la banque ELVi.

Le chapitre suivant présentera des conseils et des recommandations d'ordre méthodologique. Nous fournissons aux candidats des informations qui devraient les aider à éviter certaines erreurs récurrentes lors du traitement des différentes parties du dossier. À l'aide de ces éléments, les candidats pourront se préparer de manière plus efficace à l'examen. Ici aussi, nous nous basons sur des expériences concrètes grâce auxquelles nous espérons apporter une aide utile et pratique.

Afin de compléter ces informations, nous fournirons dans le chapitre suivant des informations sur des points linguistiques. L'objectif est de donner aux candidats du matériel leur permettant de se préparer à l'enjeu linguistique que représente l'examen. Nous nous appuyons ici sur les épreuves des années précédentes, qui nous permettent de signaler les erreurs récurrentes et d'inviter les candidats à en tenir compte dans leur préparation. La performance linguistique représentant la majeure partie de la note, il est nécessaire de combler les lacunes éventuelles ou de travailler les points faibles.

Le simple fait d'éviter certaines erreurs classiques peut déjà permettre d'améliorer la note. Nous invitons bien sûr les candidats à utiliser certaines ressources numériques qui leur permettront de travailler sur les problèmes que nous avons soulevés. L'objectif est ici de combler leurs lacunes grammaticales, lexicales et syntaxiques tout en se préparant de manière ciblée aux examens.

Après avoir abordé les points linguistiques, nous allons nous pencher sur des conseils pratiques pour le jour de l'examen. À première vue, ces conseils peuvent sembler évidents à ceux qui connaissent déjà certaines de ces règles. Notre objectif est toutefois de souligner l'importance de certaines règles et remarques simples, car ces points peuvent également exercer une influence considérable sur le travail d'examen et sa notation.

Après avoir présenté tous ces points en vue de la préparation des dossiers, le chapitre X. ci-dessous vous présentera les dossiers des épreuves LVA et LVB, à partir desquels nous vous proposerons des solutions et des conseils de rédaction. Étant donné que la majorité des candidats passe l'épreuve LVB, nous avons sélectionné davantage de dossiers LVB que de dossiers LVA. Pour ce faire, nous nous appuyons sur les annales des derniers concours. Dans certains dossiers, nous n'avons toutefois pas pu reprendre exactement la même forme que celle des dossiers que les candidats étudient pendant l'épreuve. Cela s'explique par les contraintes liées au droit d'auteur et aux autorisations de reproduction. C'est pourquoi nous avons décidé, dans certains dossiers, de proposer des textes et des articles tirés de journaux et de magazines allemands, qui proviennent de différentes sources mais traitent exactement du même sujet. Ces articles respectent plus ou moins le nombre de mots requis, comme expliqué dans la description du nouveau format.

Les étudiants peuvent ainsi s'exercer à la lecture d'articles en allemand tout en s'entraînant à répondre aux questions 1 et 2, car nous leur fournissons des propositions de réponse qui leur permettent de vérifier leur propre travail. Pour le thème, nous proposons un corrigé accompagné de nombreuses variantes que les étudiants peuvent comparer à leur propre traduction. Chaque dossier comprend également des documents iconographiques. Nos commentaires portent sur leur interprétation et leur intégration dans la réponse à la question 2. Ce chapitre offre ainsi un vaste ensemble de supports permettant aux étudiants de se préparer de manière concrète et ciblée à l'épreuve. Nous leur donnons des indications à bien des égards afin de leur permettre une préparation optimale.

Une autre section fournit aux candidats au concours commun des sept IEP du Réseau ScPo des informations et des conseils pour les aider à préparer l'épreuve d'allemand. Ils ont ainsi la possibilité d'utiliser les informations relatives au vocabulaire, à la grammaire, aux expressions idiomatiques dans les rédactions, etc., afin de perfectionner leur préparation.

Enfin, nous indiquons plusieurs sites Internet et plateformes en ligne proposant des exercices et des entraînements utiles. Les étudiants disposent ainsi de nombreux supports pour se préparer à l'épreuve.

Nous espérons vivement que cet ouvrage aidera les étudiants dans leur préparation et que leurs efforts seront couronnés de succès.

Wir wünschen viel Erfolg!

II. Présentation et descriptif du nouveau format ELVi

1. Retour sur la réforme du format

Après des dizaines d'années d'utilisation d'un format de concours écrit au sein de la Banque commune d'épreuves, le moment était venu de le changer pour adapter l'épreuve à l'évolution du rapport à l'apprentissage et à l'information. Ainsi, à l'initiative de certaines écoles de la banque ELVi, un groupe de travail a été créé en vue de développer un nouveau format. Il était tout à fait sensé de réfléchir à un nouveau format d'épreuve, car le monde, et en particulier celui de l'éducation, était, et est encore à ce jour d'ailleurs, en pleine mutation, avec l'apparition des réseaux sociaux et l'utilisation permanente et ubiquitaire du portable et d'internet.

En raison de l'évolution des nouvelles technologies et des changements qui en découlent dans le domaine pédagogique, il était tout à fait judicieux de discuter de certaines formes de l'épreuve et d'envisager des changements, ce qui toutefois ne signifiait pas que l'esprit de l'épreuve, le concours sur les performances, dans notre domaine, langagières et civilisationnelles, dût être remis en cause. L'intention était donc d'adapter le format de l'épreuve à une nouvelle réalité, tout en conservant l'esprit du concours et la même déontologie de cette épreuve.

De nombreuses sessions de concertation, pilotées par la Direction des Admissions et Concours (DAC), ont alors eu lieu, réunissant les représentants des professeurs de classes préparatoires, des écoles de commerce réunies au sein de la BCE, les représentants du ministère de l'Éducation et les concepteurs des épreuves dans les différentes langues. Bien sûr, il y eut de nombreux points de discussion, des compromis à trouver, et ce travail a finalement abouti à la proposition d'un nouveau format.

L'une des discussions centrales a porté sur la nécessité de maintenir ou pas une épreuve de traduction, thème et version. Des positions opposées se sont exprimées lors de ces discussions. Entre la demande de supprimer entièrement la traduction du format de l'épreuve et celle de la maintenir, un compromis a été trouvé, fondé sur des arguments solides. Une autre question dans ces discussions concernait la composition du dossier.

Après de nombreuses discussions et réunions, le groupe de travail a concentré ses réflexions sur le format du dossier, son caractère, les documents et les questions. Ces réflexions devaient toujours tenir compte des différents profils des candidats issus des classes préparatoires ECG, ECT, B/L et des filières littéraires relevant de la BEL. Différents paramètres (niveau, profil, contenu de l'enseignement en classe préparatoire) ont déjà été

identifiés en amont, afin d'élaborer un format adapté aux nouveaux besoins et capable d'intégrer l'ensemble des profils susceptibles de se présenter à ce concours.

Quatre éléments ont été identifiés comme cruciaux dans l'architecture principale du nouveau dossier :

1. Nombre de documents composant le dossier
2. Nombre de mots par document et au total
3. Nature et exigences des questions 1 et 2
4. Nature du texte à traduire en allemand

■ a. Nombre de documents rassemblés dans le dossier

Pour rappel, l'ancien format comprenait trois textes sans lien thématique entre eux. Il y avait notamment un extrait d'un texte de fiction français. Un autre extrait provenait d'un roman germanophone. Ces deux textes étaient utilisés pour la partie traduction de l'examen. Le troisième texte était un article tiré d'un quotidien ou d'un hebdomadaire germanophone. Cet article servait de base à l'exercice d'expression écrite.

Ces trois textes constituaient le dossier de l'épreuve écrite, sans lien thématique entre eux. Les candidats devaient donc les traiter indépendamment les uns des autres. Chaque partie de l'épreuve devait donc être abordée de manière autonome.

Dès l'ouverture de la discussion sur la conception du nouveau format, l'idée de composer le dossier autour d'un thème général servant de fil rouge a émergé, garantissant ainsi une structure interne cohérente. En effet, cette approche présenterait l'avantage de proposer aux candidats plusieurs documents liés sur le plan thématique, et donc un dossier avec une cohérence interne.

Dans le cadre des échanges sur la poursuite de l'examen de la traduction, un compromis a pu être trouvé, privilégiant la conservation du thème et non la version. Le texte à traduire, désormais disponible en français, devait correspondre, sur le plan thématique, au sujet des textes en allemand. Ces discussions au sein des groupes de travail sur la nature des textes en allemand ont abouti à la conclusion qu'ils devaient provenir de quotidiens, d'hebdomadaires ou de médias similaires. Leur cohérence thématique devait constituer le principal critère de sélection.

Dans le but d'étoffer le contenu du dossier et de fournir aux candidats des informations supplémentaires pour leurs travaux écrits, il a été décidé d'y ajouter deux documents iconographiques ou illustrés. La définition de ces documents laisse une marge de manœuvre qui permet de leur donner différentes formes. Il peut s'agir d'une photo, d'une caricature, d'un graphique, d'une statistique, d'un collage, etc. Ils doivent toutefois correspondre au thème

déjà défini dans les documents textuels. De cette manière, ces documents iconographiques complètent le cadre thématique défini par les trois documents textuels. Ces cinq documents constituent le dossier, qui traite d'un seul et même thème dans tous les documents.

■ b. Nombre de mots par document et au total

Dans l'ancien format, l'article en langue étrangère comptait environ 650 mots pour la LVB et 850 pour la LVA. Les traductions comptaient en LVB 150 pour le thème et 200 pour la version. En LVA, les textes pour la traduction comptaient 200 mots pour le thème et 250 pour la version.

Lors des discussions concernant une éventuelle suppression de la traduction dans le format ELVi, son maintien a notamment été demandé par les enseignants de classes préparatoires, en particulier ceux des filières littéraires. Nous avons soutenu la pertinence de cette partie de l'épreuve du concours et nous sommes prononcés en faveur du maintien d'au moins une traduction. Le débat visant à déterminer laquelle des deux formes de traduction devait être conservée a abouti à la conclusion que, pour des raisons pédagogiques, ce devait être le thème. La version évalue principalement la compréhension du texte (dans la langue étrangère) que le candidat doit ensuite traduire dans sa propre langue. Le fait que la qualité et la maîtrise de la langue française aient également été évaluées ici est un autre débat, car les rapports annuels ont souvent dénoncé un manque de qualité et de rigueur rédactionnelle dans de nombreux cas.

Pour évaluer la maîtrise d'une langue étrangère, le thème s'est avéré un outil particulièrement efficace pour évaluer la maîtrise de la langue étrangère et répartir les candidats.

Les discussions concernant le nouveau format du dossier ont, comme expliqué ci-dessus, abouti au maintien du thème et à la proposition de deux textes en langue étrangère. Afin de conserver un nombre de mots similaire pour tous les textes du dossier, nous avons convenu des détails suivants :

- LVA :
 - Deux articles en langue étrangère avec 1 350 mots au total $\pm$ 10 %
 - Pour le thème, un texte en français de 350 mots $\pm$ 10 %.
 - Sur les 350 mots, 200 doivent être traduits.
- LVB :
 - Deux articles en langue étrangère avec 1 100 mots au total $\pm$ 10 %.
 - Pour le thème, un texte en français de 250 mots $\pm$ 10 %.
 - Sur les 250 mots, 150 doivent être traduits.

Pour la première question, les candidats en LVA disposent de 350 mots pour rédiger leur résumé analytique comparatif. Dans la deuxième question, ils doivent répondre à la question posée, l'expression personnelle, en 500 mots.

Pour la première question, les candidats en LVB disposent de 250 mots pour rédiger leur résumé analytique comparatif. Dans la deuxième question, ils doivent répondre à la question posée, l'expression personnelle, en 350 mots.

■ c. Les questions 1 et 2

Dans le format antérieur, le dossier ne comportait qu'un seul texte journalistique, au sujet duquel deux questions étaient posées aux candidats. La première question consistait à résumer le texte et à en dégager les idées principales. La deuxième question invitait les candidats à donner un avis personnel sur le sujet de l'article, en exposant les arguments justifiant cet avis.

La première question visait à évaluer la capacité des candidats à comprendre un texte en langue étrangère et à en identifier les idées principales. La compréhension du texte était donc au cœur de cette question.

La deuxième question, portant sur le même texte, était de nature ouverte (contrairement à la première, qui était fermée). Les candidats devaient alors exprimer leur point de vue sur la question soulevée dans l'article. L'accent était mis sur la capacité à rédiger un texte cohérent dans lequel le candidat devait expliquer et justifier sa position à l'aide d'arguments. Ils devaient également intégrer à leur argumentation leurs connaissances civilisationnelles, culturelles et générales afin de donner à leur essai une perspective à la fois personnelle et plus globale, en lien avec le ou les pays concernés.

Lors de la conception du nouveau dossier, nous étions tous d'accord pour conserver le caractère principal de ces deux questions. La nouveauté de la réforme était de conserver les principaux éléments de ces deux questions, tout en densifiant le matériel (le dossier avec les documents) sur lequel les candidats doivent s'appuyer pour leur rédaction. Cela permet aux candidats de travailler avec un dossier contenant des documents de natures diverses, tout en mobilisant toutes leurs connaissances. Ainsi, l'épreuve a pu conserver son caractère essentiel tout en gagnant en profondeur.

Puisqu'il y a maintenant deux textes dans le nouveau format du dossier, la question 1 peut élargir son champ d'action. Les candidats sont désormais invités à lire ces deux textes et à les résumer. Le résumé doit désormais reposer sur une comparaison des deux articles. Ils doivent comparer les deux articles, les positions exprimées, les avis formulés et mettre ces points dans un texte cohérent, lisible, compréhensible et bien structuré.¹

1. Pour lire les éléments de la méthodologie, voir le chapitre III.

■ d. La traduction (le thème)

Depuis la suppression de l'exercice de version du dossier de l'épreuve, le thème est le seul exercice de traduction maintenu dans le nouveau format. Dans l'ancien format, les deux textes proposés à la traduction étaient de nature littéraire. Il s'agissait toujours d'un extrait d'une œuvre littéraire en langue française et d'un extrait d'une œuvre littéraire en langue étrangère. Il n'y avait pas de textes de caractère journalistique ou d'essai. Le choix de ces extraits visait à évaluer la capacité des candidats à comprendre un texte source et à le restituer avec précision dans la langue cible. Dans le cas du thème, l'objectif est d'évaluer la capacité des candidats à rédiger dans la langue étrangère en maîtrisant différents niveaux et registres de langue. Afin d'adapter l'épreuve au nouveau format, nous avons élargi l'éventail des types de textes. Pour en savoir plus, consultez le chapitre consacré au thème.

2. Le nouveau format des épreuves LVA et LVB

Pour donner une description du nouveau format de l'épreuve ELVi, élaboré lors de nombreuses discussions et séances de travail, on peut mettre en avant les quatre principes suivants :

Clarté

Dans ce nouveau format, il n'y a qu'une seule thématique à traiter pour les candidats. L'ancien format comportait trois textes portant sur trois sujets distincts : l'un pour l'expression écrite, un autre pour la version et un troisième pour le thème. Avec le nouveau format, le candidat ne sera pas dérouté par des sujets différents dans une même épreuve.

Transparence

La thématique du dossier est censée être un sujet que les candidats auront travaillé pendant les cours en classe préparatoire. Le sujet sera de toute évidence un sujet de l'actualité récente du pays concerné.

Confiance

La thématique proposée ainsi que les rédactions demandées donnent à chaque candidat la possibilité de montrer ses connaissances dans le domaine de l'actualité et de la civilisation ou d'exprimer un avis personnel. Les candidats peuvent donc se sentir en confiance du fait d'avoir à traiter un sujet déjà travaillé en classe préparatoire.

Connaissances

Les différents éléments de l'épreuve – les deux questions d'expression écrite et le thème – reflètent le travail fourni par les candidats en classe

préparatoire et donnent ainsi la possibilité à chaque candidat de montrer ses connaissances et compétences de façon adaptée. En répondant à la deuxième question, les candidats peuvent faire montre de leurs connaissances et des savoirs acquis.

Ces quatre principes sont les éléments les plus saillants du nouveau format. Les discussions autour de sa conception portaient principalement sur l'adaptation de l'épreuve au monde actuel. Comme nous l'avons expliqué dans le descriptif du nouveau format :

« Les objectifs et attentes en termes de communication en langue étrangère dans un monde de plus en plus global ont évolué. Les Grandes Écoles de management sont sensibles à ces changements. Ainsi, afin de s'y adapter, il s'est avéré nécessaire de faire évoluer l'épreuve de langues ELVi dans l'objectif d'adapter les critères de sélection aux besoins en termes académiques et professionnels des futurs étudiants¹. »

Depuis l'introduction de l'ancien format, le monde a changé et, avec lui, les élèves et les étudiants. Bien sûr, ces changements concernent d'abord les progrès technologiques et tout ce qui en découle, comme l'accélération qui touche aujourd'hui presque tous les domaines de la vie. Ces transformations ont profondément modifié le secteur de l'éducation, notamment dans l'environnement d'apprentissage, le comportement des élèves et des étudiants, et fait émerger de nouvelles attentes et de nouveaux défis. Tous ces changements nécessitaient donc une adaptation des épreuves.

Un autre changement profond porte sur un autre aspect. La jeune génération actuelle grandit avec une relation différente aux médias (internet, journaux, livres, télévision, etc.). Avec l'avènement des nouveaux médias et le développement d'internet, l'usage des sources d'information et le comportement des jeunes face aux contenus médiatiques ont également évolué. En raison de l'utilisation très intensive des réseaux sociaux, qui reposent sur des modes de communication privilégiant les images et les vidéos au détriment des textes longs, etc., la capacité de réception et le traitement des textes ont également changé. Ces changements ont dû être pris en compte dans la réflexion sur la refonte du format des examens. Le nouveau format, et en particulier l'introduction d'autres types de documents, est né de ces réflexions.

■ a. L'objectif de l'épreuve

Le nouveau format de l'épreuve vise à évaluer les compétences linguistiques et pragmatiques, sociolinguistiques et socioculturelles dans la langue cible. Les candidats doivent mobiliser leurs compétences dans les

1. Descriptif du nouveau format de l'épreuve ELVi. À consulter sur le site de la BCE. <https://share.google/aGwYIA5Ot3kWycOxv>

activités langagières de réception, de production, d'interaction et de médiation à l'écrit. Toutes les parties de l'épreuve sont guidées par les préconisations du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL).

Cette épreuve repose sur deux axes principaux. D'une part, il s'agit d'une épreuve linguistique. L'objectif est clairement d'évaluer les compétences linguistiques des candidats, telles que décrites ci-dessus. D'autre part, cette épreuve permet aux candidats de faire valoir leurs connaissances civiles, culturelles, politiques, économiques, etc. du pays concerné.

Au cours du concours, les candidats doivent passer deux épreuves linguistiques distinctes. La première évalue les compétences de l'écrit. La seconde évalue les compétences à l'oral. Ces deux épreuves sont complémentaires et permettent aux écoles d'évaluer les compétences linguistiques de ceux qui seront peut-être leurs futurs étudiants.

Plus largement, cette épreuve vise à évaluer la compétence linguistique des candidats. Il s'agit de la « compétence linguistique », qui représente, au sens large, la maîtrise d'un système de règles et de principes. Grâce à cette compétence, chaque locuteur est capable de comprendre et de produire des éléments textuels, à l'oral comme à l'écrit. Cette « connaissance linguistique » d'une langue étrangère renvoie à une compétence cognitive qui permet au locuteur d'entrer dans une relation de communication, à laquelle il participe de manière passive ou active. Lors de l'épreuve du concours, le candidat doit démontrer ses compétences linguistiques à la fois de manière passive, lors de la lecture, et de manière active, lors de la rédaction et de la traduction.

L'objectif pédagogique de l'enseignement des langues étrangères en classe préparatoire est de permettre aux étudiants de développer les compétences linguistiques et textuelles nécessaires pour lire, comprendre et mettre en relation des textes de natures différentes avec leur contexte extratextuel. À partir de cette activité cognitive, l'étudiant doit extraire des informations qu'il mettra ensuite en relation avec ses connaissances déjà acquises. Cela lui permet de transmettre des informations sous forme de texte (dans le cadre de l'examen). Lors de la prise de connaissance du dossier, le candidat active ses compétences en lecture et, dans le meilleur des cas, est capable d'identifier et de comprendre le contenu des documents, y compris leur contexte, afin de les reformuler sous forme de texte structuré, à l'aide de ses compétences rédactionnelles et de ses connaissances existantes.

Lors de l'épreuve écrite du concours, les candidats doivent étudier l'ensemble des documents du dossier. Ils doivent notamment lire les deux articles en langue étrangère, le texte en français, et étudier les deux documents graphiques. L'enjeu pour les candidats est d'abord de saisir le thème général du dossier. Ils doivent ensuite se familiariser avec les deux articles en langue étrangère en les lisant attentivement et en identifiant les éléments clefs de chaque texte.

Le texte en français complète les deux autres textes sur le plan thématique. L'enjeu n'est cette fois pas la compréhension écrite, qui peut être supposée acquise, mais la mise en relation thématique et lexicale des trois textes. En effet, les trois textes se complètent également sur le plan lexical, puisqu'ils traitent du même sujet mais dans deux langues différentes. Il y a donc un chevauchement lexical lié à la communauté thématique, une unité de vocabulaire et des textes qui s'expliquent mutuellement. Cette nouveauté vise à faciliter l'accès des candidats au thème du dossier.

■ b. Compétence : compréhension écrite

Cette activité langagière est décrite dans le domaine scientifique comme un processus de compréhension. Lorsqu'il lit un texte, le lecteur doit être capable d'identifier les éléments qui le composent et de les mettre en relation avec d'autres structures textuelles, qu'elles se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur du texte. Ce n'est qu'une fois ce double processus achevé que le lecteur peut non seulement lire, mais aussi comprendre le texte. La lecture étant une succession de processus cognitifs, le lecteur est invité à utiliser ses connaissances et ses compétences pour mener à bien un cheminement de compréhension qui lui permettra de saisir le sens du texte. En tant que lecteur, il faut d'abord identifier les éléments isolés du texte (les mots), puis reconnaître les structures qui les entourent et comprendre leur fonction. Si ce processus est mené à bien, la compréhension peut alors se concentrer sur ce qu'on appelle la superstructure, qui permet de comprendre l'unité lexicale. Les références extérieures au texte mobilisent également les connaissances du lecteur sur le sujet abordé et renvoient à sa connaissance du monde, qui est elle aussi sollicitée lors de la lecture. La lecture d'un texte dans le cadre d'un examen ne consiste donc pas seulement à identifier des mots et des phrases, mais aussi à décoder les informations qui s'inscrivent dans un contexte donné.

Dans le cadre de l'examen, il ne s'agit pas de lire les textes de manière superficielle pour en comprendre seulement quelques éléments. Il s'agit d'une lecture précise visant à en saisir l'ensemble. Plus la compréhension du texte est bonne, plus le candidat peut répondre avec précision aux deux questions du dossier. Une autre problématique de cette section de l'épreuve est aussi que les pratiques de lecture de la nouvelle génération ont évolué, ce qui peut constituer un obstacle en soi pour une lecture concentrée au début de l'examen. Lors de cette lecture, qui doit idéalement être effectuée plusieurs fois, les candidats doivent également faire appel à leurs connaissances et à leur culture générale sur le thème du dossier. Le processus de compréhension s'appuie ainsi sur les connaissances déjà acquises au cours de la lecture.

Le processus de lecture est facilité par la mise à disposition d'un glossaire. Les textes étant de nature journalistique, il est possible que certains termes soient inconnus ou difficiles à comprendre. L'évaluation de la compréhension

écrite correspond bien sûr au niveau moyen des étudiants après deux ans de classe préparatoire, mais les textes comportent également des difficultés linguistiques permettant d'évaluer le niveau des candidats les meilleurs. Les termes spécifiques, les expressions techniques ou le vocabulaire peu courant sont accompagnés d'une traduction en note de bas de page pour aider les candidats à comprendre le texte. L'objectif consiste également à éviter qu'ils ne se découragent et n'abandonnent.

Les thèmes des articles sélectionnés sont toujours en lien avec l'actualité de la société allemande. Les candidats doivent donc les connaître. C'est le préalable de la cohérence entre la préparation et les épreuves de concours elles-mêmes.¹

La cohérence thématique du dossier est un atout pour les candidats, car ils peuvent se concentrer sur un ensemble de thèmes dans les différentes activités requises : la lecture, la rédaction et la traduction.

Une lecture approfondie est essentielle pour pouvoir mobiliser ses ressources linguistiques et répondre aux deux questions.

■ c. Compétence : expression écrite

Répondre aux questions 1 et 2 du dossier fait partie des tâches centrales de l'épreuve. Les candidats doivent alors mobiliser leurs compétences en lecture et en écriture. Ces deux questions ont toutefois un caractère différent.

■ d. Question 1 : Résumé analytique comparatif

Pour cette question, on s'attend à ce que les candidats comparent les textes en langue étrangère et en dégagent les idées principales. Il est primordial qu'ils s'expriment avec leurs propres termes. Il est défendu de recopier des portions de phrases ou même des phrases complètes tirées des textes soumis, et les correcteurs imposent des pénalités si ces règles ne sont pas respectées. Pour répondre à la question numéro 1, seuls les deux documents en langue étrangère doivent être examinés. Ainsi, les candidats doivent disposer des compétences linguistiques nécessaires pour analyser les documents, mettre en relation leurs informations essentielles et les restituer dans un texte concis et clair (environ 350 mots pour la LVA et 250 mots pour la LVB). Aucune opinion personnelle ne doit être exprimée dans cette question.

De très brèves citations peuvent néanmoins être utilisées pour étayer un point de vue, à condition d'être placées entre guillemets. L'analyse doit toutefois se limiter strictement aux éléments présents dans les documents. Ici, il n'y a pas de place pour des exemples ou des informations externes.

1. Cela vaut également pour l'anglais et l'espagnol, mais bien sûr en référence aux pays anglophones ou hispanophones.

Cette question ne nécessite aucune réponse personnelle. Le résumé doit être objectif et mettre en parallèle les deux textes en langue étrangère, soulignant leurs idées principales.

En ce qui concerne la structure du résumé, il n'existe pas de modèle à reproduire à l'identique. L'accent est mis sur l'identification des idées principales des deux articles, puis sur leur présentation dans un texte cohérent. Les deux articles peuvent défendre des positions différentes et contradictoires, et les candidats doivent donc présenter clairement les deux points de vue. Il se peut également que les deux textes défendent des positions complémentaires et non contradictoires. Dans ce cas également, il est important que les candidats résument ces points. Il n'y a donc pas de modèle récurrent caractérisant la structure des deux textes.

La rédaction de ce résumé peut prendre différentes formes. Il n'y a pas de modèle unique dans lequel ce résumé doit être inséré. Le texte peut se composer de deux ou trois parties. La structure des textes invite les candidats à présenter les points sous différentes formes. Voici quelques formes possibles non exhaustives :

- Plan structurel :
 - plan « thématique » : les candidats ont la possibilité de relever les thèmes communs aux deux articles et de les présenter dans une perspective comparative.
 - plan « CBS » : constat – besoin – solution : si le sujet et les thèmes abordés s'y prêtent, on peut envisager une présentation du problème commun aux deux textes, des besoins repérés (présentés de manière successive ou comparée) et des solutions envisagées par les deux articles.
 - plan « classique » : si les deux articles adoptent des perspectives contradictoires, on peut présenter les choses sous forme « blanc, noir, gris », ou thèse, antithèse, synthèse, à condition que la synthèse soit proposée par les deux textes ou l'un des deux et non « tirée du chapeau » du candidat qui ne doit pas, à ce stade, donner d'avis personnel.
 - ...
- Moyens linguistiques :

D'un point de vue lexical, on attend ici des expressions facilitant la transition entre différentes idées ou arguments, et des marqueurs de contraste :

 - „Im Gegensatz dazu...“
 - „Eine differenziertere Position vertritt...“
 - „Ergänzend dazu...“
 - „Kritisch dazu äußert sich...“

Il est recommandé de terminer le résumé par une synthèse finale. Terminez par une formule qui montre où se situe le consensus, où se trouvent les principales controverses et quelles questions restent en suspens. Cela permet de rebondir sur la question 2.

■ e. Question 2 : Expression personnelle – Essai argumenté

La différence avec la question 1 est claire : à ce moment de l'épreuve, on demande aux candidats de donner leur avis sur un point précis en lien étroit avec le sujet du dossier. Pour y répondre, ils doivent se servir de tous les documents présentés dans le dossier. Il leur est demandé d'exprimer un point de vue personnel. Il est donc nécessaire d'utiliser la première personne du singulier dans cette rédaction. Il n'est pas possible d'exprimer une opinion personnelle en utilisant les pronoms « nous » ou « on ». C'est bien le pronom « JE » (« ich », « mich », « mir », « mein »...) qui sera utilisé dans la rédaction de l'essai.

Les consignes de la BCE (Description de l'épreuve) précisent que tous les documents du dossier peuvent être pris en compte dans la question 2. Bien entendu, compte tenu du nombre de mots limité pour la LVB, cela doit être fait avec soin et clarté. Nous attendons des candidats qu'ils s'appuient principalement, dans leur argumentation, sur les documents 3 à 5, qui ne sont pas mentionnés dans la question 1. Toutefois, pour étayer leur argumentation et leur point de vue sur la problématique, il est en tout cas judicieux de faire référence à une déclaration, une information ou un événement mentionné dans les documents 1 ou 2.

Le principe de l'utilisation des documents contenus dans le dossier doit servir de tremplin pour lancer la réflexion tout en garantissant une vue d'ensemble du sujet traité dans le dossier.

Dans la réponse à la question 2, il est tout à fait possible, dans la limite des 350 mots impartis (LVB), d'exprimer son opinion sur le sujet tout en intégrant, que ce soit pour les approuver ou les critiquer, les documents proposés dans son argumentation.

Voici quelques exemples :

Wie der Journalist im Dokument 1 unterstreicht, denke ich auch, dass...

Abgesehen von der Behauptung der Journalistin im Dokument sehe ich nicht die Notwendigkeit, ...

Wie die Grafik des Dokumentes 4 zeigt, denke ich auch, dass...

Der befragte Spezialist im Artikel 1 hat völlig Recht, wenn er sagt, dass...

Ich schließe mich übrigens der Argumentation der Politikerin an, die im 2. Dokument feststellte, dass...

Il s'agit donc, comme dans l'ancien format, d'exprimer une opinion personnelle sur une question ou une problématique concrète, en l'étayant par des connaissances civilisationnelles, historiques et d'actualité. Les candidats doivent répondre à la question en présentant une opinion personnelle et des arguments pour la soutenir. Il leur faut donc se référer aux documents du dossier, c'est-à-dire aux textes journalistiques, aux documents iconographiques et au texte français. Par exemple, les deux textes journalistiques présentent deux avis sur une thématique. Le texte en français apporte une perspective supplémentaire. Les documents iconographiques, comme une caricature ou une statistique, montrent également une autre perspective, une autre vision du même problème. Les candidats doivent alors expliquer leur point de vue par rapport à toutes les positions présentées dans le dossier.

Pour soutenir leurs propos, ils doivent se référer aux documents. Pour étayer leur argumentation, il leur faut aussi puiser dans leurs connaissances civilisationnelles, historiques, sociétales, etc. sur le thème en question. Il est important de noter que, dans le cas de la question 2, les documents du dossier sont aussi importants que l'avis des candidats, qui doit se trouver au centre de cette rédaction.

Cependant, les documents du dossier servent de base et de références sur lesquelles ils fondent leur argumentation. Il est donc nécessaire d'inclure ces documents dans leur argumentation. Sous cet angle, il est impossible de reproduire les éléments structurés présentés dans la question 1. Les candidats doivent toutefois éviter de reprendre, sous la forme d'un nouveau résumé, les éléments déjà présentés dans la réponse à la question 1. Certains éléments factuels des documents peuvent naturellement être mobilisés lorsqu'ils servent l'argumentation personnelle. L'opinion du candidat, qui justifie et défend sa position par des arguments et des exemples choisis, est au cœur de la question 2.

Il est toutefois important que les candidats tiennent compte du nombre de mots lorsqu'ils font référence aux documents du dossier. Avec 500 mots en LVA et 350 mots en LVB, il n'est pas possible de se référer à tous les documents, d'en discuter, d'ajouter son propre avis et des informations complémentaires, y compris des connaissances sur le pays. C'est un enjeu dont les concepteurs et les correcteurs sont bien conscients.

Pour plus d'informations sur la rédaction de la question 2, veuillez vous reporter au chapitre III.

■ f. Traduction du français vers l'allemand (le thème)

À l'heure actuelle, avec l'avancement de la technologie, tout le monde s'interroge sur la nécessité d'apprendre une langue étrangère, étant donné que des outils comme l'intelligence artificielle ou les logiciels de traduction peuvent effectuer cette tâche à notre place. Cette question se pose notamment

dans le domaine de la traduction. On peut recourir à une intelligence artificielle ou à un logiciel pour la traduction d'un texte, d'une conversation ou d'un document audio, par exemple.

Ce débat se tient principalement dans les établissements scolaires ou autres lieux d'éducation, dans l'enseignement supérieur par exemple. Les enseignants se retrouvent sur la défensive dans cette discussion, car ils doivent justifier cette offre d'apprentissage. Étant donné l'évolution rapide de la technologie, en particulier dans le secteur de l'IA, on pourrait poser cette question dans presque toutes les disciplines académiques. Pourquoi persister à étudier les règles mathématiques alors que l'IA les maîtrise déjà pour moi et que je peux tirer profit de son utilisation ? Pourquoi devrais-je m'investir dans l'apprentissage de faits, de chiffres et d'événements historiques alors que l'intelligence artificielle peut me les fournir instantanément ?

Cependant, ces questions sont essentiellement soulevées dans le contexte de l'enseignement des langues étrangères. Les réponses à ces interrogations sont complexes, mais elles valent pour toutes les disciplines. L'éducation à l'école vise non seulement à transmettre des savoirs, mais également à développer des compétences sociales (*soft skills*). Dans le contexte actuel, le programme éducatif comprend, outre certaines connaissances factuelles et des compétences sociales, l'acquisition de compétences cognitives liées à l'acquisition de connaissances, c'est-à-dire la manière d'aboutir à certaines conclusions, et à la pensée critique, c'est-à-dire la manière d'évaluer les faits que j'ai trouvés, et le chemin que j'ai choisi pour le faire, et de m'interroger sur la pertinence de ce choix, afin d'améliorer mes compétences pour la prochaine tâche.

L'école est bien plus qu'un simple lieu d'acquisition de connaissances. C'est un lieu où l'on apprend à communiquer avec les autres, à travailler ensemble sur un projet, à discuter et à partager ses connaissances. Ce processus, qui vise à transmettre toutes les compétences fondamentales nécessaires au bon fonctionnement de la société humaine, s'applique bien sûr également aux langues, qu'il s'agisse de la langue maternelle ou d'une langue étrangère. L'importance de l'apprentissage d'une langue étrangère doit donc être appréciée au même titre que toute autre acquisition de connaissances et de savoir.

La compétence en traduction est aujourd'hui soumise à une pression particulière, car elle est considérée comme superflue grâce aux innovations technologiques. Là encore, il convient de souligner que cette activité nécessite un cadre de compétences beaucoup plus large. Le simple fait de traduire d'une langue à une autre est plus que la simple conversion d'un acte de parole sous la forme d'une autre langue. Il exige, en plus de la connaissance de la langue étrangère, des connaissances interculturelles, une connaissance du monde afin d'identifier le contexte de l'acte de parole ou d'un texte, ainsi que la maîtrise de sa propre langue. Comme l'a déjà dit Johann Wolfgang von Goethe : « Celui qui ne connaît pas les langues étrangères ne connaît rien de la sienne. »

En linguistique allemande, plus précisément dans le domaine de la traduction ou des sciences de la traduction, l'acte de traduire est aujourd'hui défini comme suit : comme toute utilisation d'une langue, la traduction est un acte de communication par lequel une personne reçoit un texte et le retransmet, que ce texte soit communiqué oralement ou par écrit. Pour que cette transaction communicative soit réussie, le contenu du texte source doit être transposé dans le texte cible, tant sur le plan du contenu que sur celui du style. Le terme « traduire » peut être compris ici au sens figuré (en référence à Paul Celan), car, tout comme on traduit un texte d'une langue à une autre, le traducteur doit traverser d'une rive à l'autre, comme sur un bateau. La traduction d'un texte n'est donc pas seulement une activité cognitive, mais peut également être comprise comme une sorte de traversée dépayssante qui permet au médiateur linguistique d'agir entre deux cultures.

Dans le cadre de son activité, le traducteur est confronté à plusieurs enjeux. Il doit d'abord s'approprier et comprendre la langue source. Il doit ensuite mettre à profit ses connaissances linguistiques, culturelles et générales (*Allgemeinwissen*) pour restituer le texte dans la langue cible. Cette restitution n'a pas vocation à être mot à mot ni strictement littérale. Le contenu du texte peut en effet avoir une importance plus grande que la structure formelle ou le registre linguistique. Le traducteur a donc pour tâche de transposer le texte d'une langue à l'autre sur les plans linguistique et interculturel. Plusieurs facteurs peuvent accompagner et influencer ce processus, tels que le contexte de la conversation, la position du traducteur et du destinataire, le contexte culturel et social du texte, ainsi que son interconnexion avec les structures textuelles qui l'entourent.

Dans ce contexte, l'épreuve de la traduction (le thème) permet de tester les compétences interlinguistiques et interculturelles des candidats. La compréhension du texte est considérée comme acquise, car il est rédigé dans la langue maternelle des candidats. Les éventuelles difficultés lexicales liées au manque de contexte de l'article – car c'est un extrait –, peuvent être résolues à l'aide d'explications ou de traductions fournies aux candidats.

Après avoir lu l'article, le candidat doit transposer son contenu dans la langue cible. Pour ce faire, il peut s'appuyer sur le vocabulaire des deux textes disponibles dans la langue cible, car ces textes contiennent des mots ou des champs lexicaux correspondant au texte français. Cette aide repose sur la structure monothématique du dossier, destinée à l'aider. Les trois articles du dossier dans les deux langues de l'examen établissent donc un lien non seulement au niveau du contenu, mais aussi au niveau lexical. Dans le meilleur des cas, la lecture des deux textes dans la langue étrangère permet aux candidats de disposer des ressources linguistiques nécessaires à la traduction, ou en tout cas de compléter leurs connaissances lexicales et de combler leurs lacunes.